

ASSEMBLEE GENERALE 2024

Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Vienne

Rapport moral
Président – M. Christian LAFARGE

Mesdames et Messieurs, amis chasseurs,

C'est un immense plaisir et honneur pour moi de vous retrouver toujours aussi nombreux pour l'Assemblée Générale de votre Fédération.

Le rôle de l'Assemblée Générale est de faire un bilan de toutes les actions menées lors du dernier exercice et elles sont diverses et nombreuses. La plupart sont pérennes car s'inscrivant totalement dans une politique de communication bien établie. Je prendrai l'exemple des plantations de haies. Certes, il y a une part de communication mais il y a surtout une contribution réelle à l'amélioration de la biodiversité tant végétale qu'animale. Je rappelle que la haie est elle aussi, comme la forêt et les prairies, un puissant puits de carbone et qu'elle est un merveilleux lieu de reproduction de nombreuses espèces animales y compris les insectes. Depuis le début de l'opération menée par la Fédération, ce sont plus de 40 Kms de haies qui ont été plantés. Chez nous, Chasseurs, les « y'a qu'à, faut qu'on » n'ont pas lieu d'être ! On agit ! Un point c'est tout !

Belle réussite aussi de l'opération « J'aime la Nature propre ». Des centaines de kilos de déchets de toutes origines ont été extraits de la nature. A l'avenir, le seul vœu que je souhaiterais voir se réaliser, c'est que cette opération se fasse plus vers le mois de Mai ou Juin, c'est à dire à la période des beaux jours. Nous allons faire remonter l'information à la F.N.C. car ces journées ont lieu sous son égide.

C'est une très grande satisfaction pour moi de constater une stabilité de nos effectifs par rapport à l'exercice précédent. Je le souligne parce que, par exemple en Nouvelle Aquitaine, et peut-être en France, nous sommes la seule Fédération dans ce cas, les autres perdant plus de 1 % à 5,5 % de chasseurs chaque année. Les raisons de ce succès sont multifactorielles mais l'opération « Permis à 0 euro » en est un élément majeur. Nous savons que la perte des nouveaux permis en deuxième année peut être importante (25 %). La seule solution pour en conserver une majorité réside dans l'accueil de ces personnes venues pour découvrir la chasse et ce rôle incombe à chacun d'entre nous ainsi qu'aux territoires.

Il nous faut organiser cet accueil et je pense plus particulièrement à créer une liste de référents souhaitant participer activement à celui de ces nouveaux chasseurs, jeunes ou moins jeunes. Nous devons réussir ce challenge, il en va de la pérennité de la chasse populaire dans notre département. La chasse a tout à perdre avec des effectifs en diminution !

Je vous déclarais, l'année dernière, que la science était garante de l'avenir de la chasse !

Chacun d'entre vous, dans votre campagne, êtes des observateurs et vous nous faites parvenir de nombreux renseignements qui deviennent des données très précieuses. Vous avez très bien réagi au recensement des terriers de blaireaux et je vous en remercie. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, il est toujours possible et recommandé de le faire.

L'espèce est en pleine progression dans le département, plusieurs indicateurs le prouvent. Nous avons perdu la vénerie sous terre de cet animal aux mois propices de l'année, c'est à dire l'été. Nous ne nous décourageons surtout pas, nous avons fait appel de cette décision devant la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux.

Comme les chiens de terriers, nous ne « lâchons pas prise ».

L'opération comptage de la faune sauvage, grâce à vous, prend de l'ampleur et très prochainement, l'ensemble du territoire sera couvert. Merci à tous car les données issues de cette opération sont très importantes pour notre Fédération.

Nous allons développer des projets environnementaux en allant à la recherche de compensations écologiques pour les territoires impactés par l'installation de champs de panneaux solaires. Pour cela, nous allons engager des démarches afin de recruter un collaborateur (ou collaboratrice) très compétent sur le sujet.

Notre collaboration avec la Chambre d'Agriculture est toujours d'actualité, je dirais même de plus en plus d'actualité. Avec l'agriculture et la forêt, nous avons, ensemble, un intérêt commun.

Cet intérêt commun, c'est le recrutement d'un maximum de chasseurs afin d'assurer la maîtrise des populations des grands gibiers en maintenant le fameux équilibre agro-sylvo-cynégétique. Ces deux institutions l'ont très bien compris et notre collaboration est totale. Pour être durable, la chasse doit rester un plaisir et non une corvée. Si tel était le cas, nos effectifs fondraient comme neige au soleil et les conséquences deviendraient de plus en plus insupportables pour toutes les parties.

« L'union faisant la force » selon le vieil adage bien connu, je me permets de saluer ici tous mes amis associés de notre nouveau mouvement. Ce mouvement appelé « Cohésion Rurale » est composé de membres fondateurs, acteurs de la ruralité que sont la Chambre d'Agriculture, Fransylva en Limousin, la Fédération des Chasseurs, le Syndicat départemental de la propriété privée rurale, le Syndicat des Etangs et l'Association pour la Promotion du Poisson Local en Nouvelle Aquitaine.

Tous ceux (Associations ou particuliers) qui souhaitent renforcer cette nouvelle structure seront les bienvenus.

Le rôle d'une Fédération, de son Conseil d'Administration est d'assurer une protection maximum de ses adhérents. Je sais que beaucoup de territoires pratiquent la vente de venaison, transformée ou pas. Cette vente permet de diminuer les frais de gestion des A.C.C.A. et notamment de la contribution dégâts.

Après mûre réflexion, nous avons décidé de nous engager et de vous aider dans cette voie. Nous voulons mettre à votre disposition une unité de transformation de la venaison totalement sécurisée sanitaire. Nous travaillons étroitement avec les Services Vétérinaires compétents. Nous avons le soutien de Mr Le préfet très intéressé par ce projet. Je n'irai pas plus

loin dans le détail car la réflexion du groupe de travail n'est pas encore terminée et si quelqu'un parmi vous a une idée, il peut se signaler auprès de la Fédération afin d'intégrer ce groupe de travail.

La vente de la venaison de qualité est sûrement le vecteur le plus efficace auprès du grand public pour légitimer la chasse.

Depuis 2 ans déjà, une nouvelle gouvernance, plus ouverte, a été mise en place, avec l'implication de responsables extérieurs au sein des nombreux groupes de travail qui proposent au Conseil d'Administration, qui reste seul décideur.

Le destin l'a voulu ainsi mais il se trouve qu'il y a un peu plus de 30 ans, en tant que Président de la Commission Technique de la F.D.C. de l'époque et je parle sous le contrôle des anciens administrateurs invités présents, je suis celui qui est à l'origine de l'installation du logiciel « gestion du sanglier » dans le Département. Je n'ai rien fait tout seul mais je crois objectivement que cette mesure a sauvé la chasse en Haute-Vienne et que tous ceux qui ont soutenu cette initiative doivent en être remerciés.

Aujourd'hui, je considère que la boucle est bouclée et que nous devons envisager une nouvelle gestion du sanglier car depuis, l'animal a beaucoup modifié sa biologie. Le sanglier des années 70 et celui de maintenant n'a pas du tout le même comportement.

Le Conseil d'Administration vous propose donc une nouvelle gestion du sanglier avec plus de souplesse, de simplicité et d'autonomie mais aussi plus de responsabilités dans la gestion des dégâts. Il n'y a pas de secret : pour diminuer les dégâts, il nous faut impérativement faire baisser les populations, là où c'est nécessaire, afin de réduire la charge financière des territoires.

Toujours dans le cadre de cette nouvelle gouvernance, les différents groupes de travail apportent potentiellement plus d'idées et de projets en incubation comme la volonté de simplifier encore la chasse. Par exemple, nous réfléchissons à une refonte des outils de gestion et de pilotage des A.C.C.A. Les ACCA, qui je vous le rappelle, ont été créées par la loi Verdeille en 1964. Elles ont donc cette année 60 ans d'existence sont un gage de stabilité pour la chasse dans notre département

Evidemment, je n'oublie pas le régalien avec toujours plus de services pour nos 7000 adhérents qui se maintiennent. Notre objectif est d'être au contact sur le terrain, au plus près des besoins avec l'équipe fédérale de 11 collaborateurs et de 14 élus dévoués et qui ont bien pris la mesure de leurs responsabilités. Aucun service n'est réduit et grâce aux moyens dévolus par les adhérents, on en propose chaque année de nouveaux.

Nous sommes déterminés à défendre la chasse sur tous les terrains et qui plus est, là où pleuvent les contentieux initiés par nos opposants avec qui on ne doit espérer ni discussion, ni négociation, ni compromis qui soient constructifs. Je l'ai déjà dit mais cette répétition est une preuve de notre détermination, nous irons donc jusqu'au bout de nos valeurs et de nos idéaux pour défendre la vénerie du blaireau en ouverture complémentaire. On ne lâchera rien, ni personne.

La biodiversité, ce mot si souvent utilisé par certains n'en connaissant même pas la signification ni l'importance, parce qu'à la mode, n'est pas pour nous, chasseurs, une nouveauté mais une réalité, identifiée depuis la nuit des temps.

C'est désormais un enjeu d'envergure mondiale. La prise de conscience de sa préservation concerne tout le monde, c'est à dire chacun d'entre nous. C'est dans ce contexte que le rôle des chasseurs doit être apprécié à sa juste valeur.

En effet, les chasseurs connaissent parfaitement la nature et ses cycles biologiques. Ce sont des acteurs de la préservation de la diversité en participant activement au maintien des équilibres écologiques, au maintien de la diversité faunistique et par déduction floristique.

Grâce à leurs diverses actions, ils ont su se rendre incontournables mais il est encore et toujours nécessaire pour eux de se faire connaître car leurs détracteurs font sans cesse preuve d'une immense mauvaise foi.

Le problème dans notre pays est la prise de pouvoir par les médias. Des médias libres et nombreux sont une marque de démocratie mais aujourd'hui, on le sait, la culture urbaine étant dominante, on donne la parole la plupart du temps à des gens complètement déconnectés de la réalité, de leurs racines. Ce sont les soi-disant « experts » (souvent les mêmes) surtout des idéologues, pour faire moderne, appelons-les les « V.I.P. » qui donnent leur avis sur des sujets sur lesquels ils sont, en général, totalement incompétents. La voix du véritable expert s'est progressivement effacée au profit du « politiquement correct », de la pensée unique.

C'est justement là que Cohésion Rurale a toute sa justification parce que composée des véritables experts des problématiques rurales.

Cette année 2024 va être l'année de révision de tous les volets du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique avec une nouveauté, le plan de gestion E.S.O.D. et très certainement un plan de gestion spécifique au blaireau.

Vous pouvez penser que je fais une fixation sur le blaireau. Pas du tout. Connaissant bien le sujet, je sais que cet animal est un grand opportuniste et que si ses effectifs ne sont pas contrôlés, il peut avoir un impact catastrophique sur la petite faune notamment sur celle qui se reproduit au sol. Je n'oublie pas non plus que cet animal est un vecteur potentiel de la tuberculose bovine. J'étais éleveur sélectionneur de bovins limousins et je sais ce qu'est le travail de sélection, cela demande de la passion certes mais surtout beaucoup, beaucoup de temps. Je n' imagine pas un instant le drame que doit vivre un éleveur, quel qu'il soit, à qui on annonce brutalement l'abattage de ses animaux pour cause de tuberculose. Voilà la raison de ma grande inquiétude concernant l'évolution des populations des blaireaux.

Aujourd'hui, tout le monde se plaît à dire que la biodiversité était plus riche il y a une quarantaine d'années. C'est vrai, je le confirme, mais à cette époque il n'y avait pas cette multitude d'associations animalistes qui a fait des ravages dans l'opinion publique en jouant essentiellement sur la sensiblerie.

Les espèces prédatrices étaient régulées soit par la chloropicrine en gazant les terriers, soit par le poison. Les chats, sujet extrêmement sensible, étaient classés « Chat Haret » s'ils s'éloignaient à trop grande distance des maisons d'habitation. Vous l'aurez bien compris : je fais un constat, ce qui ne veut surtout pas dire qu'il faut revenir à ces méthodes. Personnellement, j'aime les chats mais mes chats ne sortent pas et ainsi je suis sûr qu'ils ne tuent pas des petits oiseaux. Maintenant, nous avons des méthodes efficaces de régulation par la chasse, encore faudrait-il que le législateur assure la sécurité des arrêtés préfectoraux.

J'ai fait une digression mais je suis un révolté chronique car j'ai la conviction que si l'on continue à être sous l'influence de l'écologie militante, ultra minoritaire, on va droit dans le mur en matière de biodiversité comme on l'a déjà fait dans d'autres domaines d'importance telle l'énergie nucléaire où l'on a perdu plus de 30 années à tergiverser avec les écolos.

Pour revenir au Schéma Départemental, la révision du volet cervidés et sanglier va demander des adaptations en fonction des secteurs. L'écriture du schéma se fera en parfaite concertation avec les partenaires concernés. Des réunions sont déjà prévues et nous allons avancer rapidement. Ce que je peux vous dire aujourd'hui : nous sommes un département à A.C.C.A. et c'est une vraie chance. Si nous, chasseurs, avons des droits, nous avons aussi des devoirs. Dans le Schéma, il nous faut préserver les intérêts à la fois des uns et des autres.

C'est le challenge que nous allons relever !

L'avenir

En ce qui concerne l'avenir de la chasse en général et de la ruralité en particulier, je me permets de reprendre tout simplement les propos du Président National des Chasseurs, Willy Schraen, parce que totalement en phase avec ma réflexion :

« Il y a urgence si le monde rural veut sauver sa tête ! La question que nous devons nous poser aujourd'hui :

Sommes-nous certains, oui ou non, de pouvoir transmettre à nos enfants ce que nous avons reçu de nos parents ?

Pourrons-nous encore demain mettre un ver de terre sur un hameçon sans nous retrouver devant un tribunal pour sadisme ou barbarie ?

Pourrons-nous encore demain manger de la viande quand nous le souhaitons ou serons-nous soumis au respect d'un quota annuel maximal de protéines animales pour cause d'empreinte carbone ou gaz à effet de serre ?

Pourrons-nous encore demain simplement pêcher un poisson ou chasser un oiseau pour avoir le plaisir de le déguster sans être accusé d'être « serial killer » cannibale de la pire espèce ?

Oui, la chasse et la ruralité ont encore de beaux jours devant elles à la condition que chacun d'entre nous l'assume en tant que telles !

Ceux qui parmi nous, pensent qu'il vaudrait mieux abandonner tel ou tel combat pour être « dans l'air du temps » se trompent lourdement.

Tout abandon venant de notre part ne satisfera jamais nos ennemis.

Chacun de nos renoncements vont les conforter d'aller encore plus loin.

Ils ne veulent pas moins de chasse, ils ne veulent plus de chasse !

Ils ne veulent pas moins de traditions, ils ne veulent plus de traditions !

Ils ne veulent pas moins de passions, ils ne veulent plus de passions !

Ils ne veulent pas moins de ruralité, ils ne veulent plus de ruralité !

Nous voyons tous ce mouvement de révolte initié par nos amis agriculteurs face à ces écologistes de pacotille qui veulent décider de l'avenir de la planète sans savoir, et en totale déconnexion du terrain.

Nous sommes à un moment majeur pour l'avenir de notre mode de vie et de notre passion commune. C'est donc à nous et à nous seuls de relever les défis que l'on nous impose. »

Afin que dans notre démocratie moderne, les idées minoritaires sagement instillées par les médias ne deviennent des lois ou des directives, n'oubliez surtout pas d'accomplir votre devoir citoyen le 9 Juin prochain.

L'Assemblée Générale est l'occasion pour son Président de remercier toutes celles et ceux avec qui travaille la Fédération à savoir :

- Monsieur Le Préfet, représenté aujourd'hui par Monsieur NUQ et tous ses services dont la DDETSPP et la DDT ;
- Le Conseil Régional et le Conseil Départemental qui nous soutiennent sur des projets d'intérêt général ;
- la ville de Limoges et la Métropole ;
- La Gendarmerie Nationale
- L'OFB et son chef Départemental Philippe Goursaud
- La Chambre d'Agriculture
- Le Syndicat Régional des Propriétaires Forestiers
- La Fédération de Pêche
- La C.D.A.A.S.
- Le Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherches
- Le corps des Lieutenants de Louveterie de la Haute-Vienne

Merci aux Associations spécialisées qui œuvrent sans cesse pour la chasse.

Merci aux membres du Conseil d'Administration qui ont beaucoup appris au fil de l'expérience et qui vont jouer un rôle prépondérant au sein de leur unité de gestion.

Merci aux collaborateurs qui s'impliquent chaque instant de chaque jour au service de notre passion. Je l'ai souligné l'année dernière, vous pouvez être fiers d'avoir à votre service une équipe de professionnels de très grand niveau.

Je pense aussi bien entendu à tous ceux qui œuvrent pour la chasse, c'est à dire vous, Mesdames et Messieurs les responsables de territoires qui tenez parfaitement votre rôle si souvent ingrat.

Vos missions sont parfois lourdes et vous savez bien que lorsqu'on accepte de prendre des responsabilités, on reçoit beaucoup plus de critiques que de louanges, bien entendu par ceux qui ne font jamais rien et qui n'ont absolument pas conscience de la charge du bénévolat. Je salue à nouveau votre courage, votre abnégation et vous remercie au nom de tous les chasseurs du département.

Merci à tous. Vive la Chasse !